

Rapport du Président de la Commission Régionale d'Arbitrage.

Une année qui s'est déroulée sans beaucoup de réunions physiques de ses membres. La faute m'en incombe : sur un plan professionnel, j'ai changé de poste et il m'a fallu du temps pour le découvrir. Mais rassurez-vous, dès que l'actualité a nécessité des décisions, nous avons échangé par téléphone.

Au terme de cette année quelques constats :

- Le nombre d'absence d'arbitres sur nos compétitions bretonnes est modeste. Il n'y a eu que 8 sanctions pour non déplacement et 2 sursis ont été accordés: des arbitres ayant expliqué leur absence. Merci donc à tous les arbitres bénévoles de passer du temps à arbitrer.
- Toutes les feuilles de matchs ont été vérifiées par Damien Kermabon que je remercie. Aucune n'a été sanctionnée. Nous avons suivi les pratiques de la CCA. Nous ne sanctionnerons que les feuilles sur lesquelles porteront des réclamations. Cependant, à l'issue de la saison, ces vérifications déboucheront sur la validation automatique du «grade» de marqueur pour ceux qui auront fait preuve de leurs compétences dans cet exercice.
- 5 arbitres ont suivi une formation. 3 arbitres, 3 femmes ce dont je me réjouis, ont été reçues à l'examen d'arbitre de Ligue. Félicitations à Mesdames Claudiane Wagner, Gwenaëlle Eon et Audrey Vilfeu. De son côté Frédéric Bastard rentre en formation d'arbitre fédéral..
- Nous avons continué à accompagner des arbitres jeunes en championnat de France que ce soit en Nationale 3 ou en Coupe de France jeunes.
- Nous avons trouvé des juges de ligne pour la quasi-totalité des rencontres de LNV. Mais un arbitre s'est déplacé de Rennes pour siffler à Quimper : nous n'avons trouvé personne de disponible ce jour là. Nous avons malheureusement constaté que ce niveau de jeu allait trop vite pour certains d'entre eux. Un grand merci à tous d'avoir sifflé.

La saison prochaine, la CRA mandatera un de ses membres pour gérer ce dossier.

Reste les sujets qui fâchent, que je ne peux passer sous silence.

- La difficulté qu'ont des clubs évoluant en championnat de France à satisfaire à leurs obligations. **Deux exemples parmi tant d'autres !** Est-il acceptable que les arbitres de couverture d'un club effectuent seulement 25 arbitrages dans la saison alors que leur club en doit théoriquement 81 ou encore 69 alors que leur club en doit 95...?!
Ces clubs ont-ils conscience que le système fonctionne parce que des clubs assument cette responsabilité à leur place ?
La CRA peut-elle accepter qu'un arbitre couvre une équipe, en manageant, en jouant voire en jouant et manageant ? Nos textes ne nous permettent pas à

juste titre de récuser ces arbitres : **mais ils doivent pouvoir se rendre disponibles.**

En championnat de France, des arbitres jeunes peuvent couvrir. Est-ce à la CRA de demander aux arbitres qui sifflent avec eux de se détourner pour aller les chercher ?

Pour lutter contre ses dérives, devons-nous imaginer comme le fait la FFVB, des sanctions financières au prorata du ratio match à arbitrer théoriquement / matchs arbitrés ?

- La difficulté pour trouver des arbitres certains jours. La CDA 35 n'a pas toujours trouvé facilement, et c'est un euphémisme, des arbitres pour les tours de Coupes de France Jeune.... Pour ne pas laisser les CDA démunies, **la CRA se réunira en début de chaque phase de championnat pour harmoniser la désignations.** Les CDA s'épauleront pour trouver des solutions pour le bien de tous.
- Le faible nombre d'arbitre jeune engagé en Coupe de France Jeune que nous pourrions accompagner à ces moments là... L'une des idées émises par la CRA pour améliorer l'arbitrage se fonde sur ce constat. **Pour éviter des contestations - comme nous en avons connues malheureusement une qui a touché un arbitre jeune - nous envisageons d'associer un arbitre expérimenté à un jeune ou un arbitre souhaitant à court terme arbitrer en championnat de France** dès les premiers tours des compétitions, créant ainsi des formes de tutorats. Nous aurions alors un vivier pour trouver des arbitres à même d'encadrer les manifestations auxquelles participent nos équipes régionales : Atlanvol, Volleyades...
La CRA vérifiera l'intérêt de désigner en son sein, un référant pour cette compétition.
- L'annulation, faute de participants, de la réunion des arbitres officiant en championnat de France en début de saison. Cela fait longtemps que nous n'avons pas pris le temps de réunir nos arbitres. **Une réunion est d'ores et déjà prévue le 6 septembre à St Malo,** à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Arbitres de Volley Ball qui fêtera son 10^{ème} anniversaire et animera une réunion/conseils ouvert à nos arbitres sur la prévention et la gestion des tensions qui peuvent se déclarer lors de nos missions d'arbitrages.
- Enfin, nous aimerions pouvoir accompagner des arbitres lors de leurs premières rencontres. Nous avons essayé avec nos anciens. Jacques Charrnaud, comme Charles Edouard Larribe s'y sont employés. Je tiens à les remercier. Mais force est de constater que nous n'avons pas les moyens de faire beaucoup plus.

Des projets existent... A nous de les faire vivre.

**Le Président de la C.R.A.
M GAUDEL**